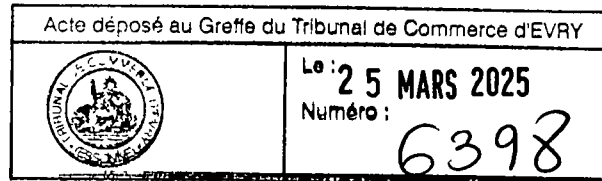


Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 25/03/2025 - 6398 - 2019 B 03627 - 853 312 742 - A.M ALIMENTATION GENERALE

SASU AM ALIMENTATION GENERALE

**Siège Social :12 Rue des ROSSAYS
91600 SAVIGNY SUR ORGE
SIREN 853 312 742
CAPITAL 1 000.00 euros**



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Le 27/05/2024 à seize heures, les associés se sont réunis au siège social de la société AM ALIMENTATION GENERALE en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présent :

Mr AZAHAF Mohamed

Né le 09/01/1981 à JUVISY SUR ORGE de Nationalité Française

Demeurant 08 Rue des ROSSAYS 91600 SAVIGNY SUR ORGE

Mr AZAHAF Mohamed détient la totalité des parts sociales : 100 parts soit ...1000.00€ en numéraire

Les associés présents représentent la totalité des parts sociales par conséquent l'assemblée est habilitée à apprendre toutes les décisions ordinaires conformément aux dispositions prévues dans les statuts.



Mr AZAHAF Mohamed préside la séance.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire
- Les justificatifs de réception des convocations
- Le texte des résolutions proposé aux votes de l'assemblée

Il déclare que ces pièces ont été communiquées aux associés non-gérant plus de 15 jours avant la date de la présente réunion, qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai toute question au gérant ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Résultat d'exploitation 2023
- Approbation des comptes 2023
- Affectation de résultat 2023
- Questions diverses

Ensuite, le président présente la situation de l'entreprise sur l'exercice 2023, il fait lecture de son rapport de gestion et répond aux observations de l'assemblée.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux votes des résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – RESULTAT D'EXPLOITATION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de La société approuve à l'unanimité le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2023

Tels qu'ils ont été présentés par le président les comptes sont approuvés. Ils font apparaître un bénéfice d'exploitation de **16 413.00€**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

xy

DEUXIEME RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérante au cours de l'exercice écoulé. Elle constate et approuve le résultat ; elle approuve également le montant global des dépenses et charges.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTATS

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le résultat d'exploitation constaté à hauteur de **16 413.00€** il n'y a pas de distribution de dividendes. Par conséquent nous constatons une affectation de 5% à la réserve légale et un report à nouveau.

En conséquence elle donne quitus à la gestion du Président pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h30.

De tous ceux que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé

Par le Président et les associés.

Fait à Savigny Sur Orge

Le 27 Mai 2024

Mr. AZAHAF Mohamed



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
AM ALIMENTATION GENERALE 12 RUE DES ROSSAYS 91600 SAVIGNY SUR ORGE FRANCE SIRET 85331274200010	12 RUE DES ROSSAYS 91600 SAVIGNY SUR ORGE
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	COMMERCE D'ALIMENTATION GENERALE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	----------------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	16 413	Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%						
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)			
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%				
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	Pôle de compétitivité			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 19032024 Qualité : <i>Président</i> Nom du signataire : <i>ABAH</i>

Désignation de l'entreprise AM ALIMENTATION GENERALE										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise 12 RUE DES ROSSAYS 91600 SAVIGNY SUR ORGE															
SIREN 8 5 3 3 1 2 7 4 2															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2										Durée de l'exercice précédent* 1 2					
										Exercice N clos le					
										3 1 1 2 2 0 2 3					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010	27 000		012			27 000				
			Autres *		014			016							
	Immobilisations corporelles *				028	3 594		030	1 686		1 909				
	Immobilisations financières * (1)				040			042							
	Total I (5)				044	30 594		048	1 686		28 909				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052								
		Marchandises *		060	3 287		062			3 287					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070								
		Autres* (3)		072	159		074			159					
	Valeurs mobilières de placement		080			082									
	Disponibilités		084	28 821		086			28 821						
Charges constatées d'avance*		092			094										
Total II		096	32 266		098			32 266							
Total général (I + II)					110	62 861		112	1 686		61 175				
PASSIF												Exercice N		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120					1 000					
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126					100					
	Réserves réglementées*				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131			132									
	Report à nouveau				134					11 011					
	Résultat de l'exercice				136					13 818					
	Provisions réglementées				140										
Total I					142					25 930					
Provisions pour risques et charges					Total II	154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	15 928		172			35 245						
Produits constatés d'avance				174											
Total III					176					35 245					
Total général (I + II + III)					180					61 175					
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182	1 350					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184						
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.															

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AM ALIMENTATION GENERALE

Néant ☐

Exercice clos le

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	195 754
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	195 754
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	74 773
	Variation de stock (marchandises)*				236	6 487
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	42
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	22 851
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE)		243		244	1 392
	Rémunérations du personnel*				250	67 538
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 719
	Dotations aux amortissements*				254	584
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	1 942
			260		264	179 328
Total des charges d'exploitation (II)				264	179 328	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	16 426	
Produits financiers (III) 280				294		
Charges financières (V)				290	1	
Produits exceptionnels (IV)				300	147	
Charges exceptionnelles (VI)				347		
				348		
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	2 462	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	13 818	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2		312	13 818	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
Provisions non déductibles*				322		
Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	2 462	
Divers* (dont intérêts excédentaires des opes-cts d'associés)		247		330	133	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		251		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Fôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990	
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993	
	Crédence report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	
	Dont divers			Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352	16 413
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables : *. dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370	16 413	

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise **AM ALIMENTATION GENERALE**

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise **AM ALIMENTATION GENERALE**

[illegible]

Désignation de l'entreprise : AM ALIMENTATION GENERALE

Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	27 000		402		404		406	27 000	
	Autres	410			412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420			422		424		426		
	Constructions	430			432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	625		442		444		446	625	
	Installations générales agencements divers	450			452		454		456		
	Matériel de transport	460			462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 619		472	1 350	474		476	2 969	
Immobilisations financières		480			482		484		486		
TOTAL		490	29 244		492	1 350	494		496	30 594	

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500			502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510			512		514		516	
	Constructions	520			522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	188		532	125	534		536	313
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540			542		544		546	
	Matériel de transport	550			552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	915		562	459	564		566	1 373
TOTAL		570	1 102		572	584	574		576	1 686

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	①	Amortissements*	②	Valeur résiduelle	③	Prix de cession *	④	Plus ou moins-values		
									Court terme*	Long terme	
									⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦
										0% ⑧	
	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
7											
8											
9											
10											
TOTAL		578		580		582		584		586	
Plus-values taxables à 19% (1)		579				Régularisations	590		583		594
TOTAL							596		585		597

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : AM ALIMENTATION GENERALE

Néant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du C	325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : AM ALIMENTATION GENERALE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	3	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	195 754	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1		106	195 754
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	79 086	
Variation négative des stocks	145	6 487	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	6 951	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	11 628	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun	148	1 942	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3		152	106 095
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137 89 659
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	89 659	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	195 754	
Effectifs au sens de la CVAE *	023	3	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	du	01012023 160 au 31122023
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 8 5 3 3 1 2 7 4 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AM ALIMENTATION GENERALE

ADRESSE (voie) 12 RUE DES ROSSAYS

CODE POSTAL 91600 VILLE SAVIGNY SUR ORGE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique	AZAHAF	Prénom(s)	MOHAMED
Nom marital		% de détention	100	Nb de parts ou actions	100
Naissance :	Date	N° Département	91	Commune	JUVISY SUR ORGES
		Pays			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
		Pays			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

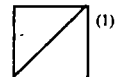
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 2 2 0 2 3

SIREN 8 5 3 3 1 2 7 4 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AM ALIMENTATION GENERALE

ADRESSE (voie) 12 RUE DES ROSSAYS

CODE POSTAL 91600 VILLE SAVIGNY SUR ORGE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2024)

Si déposé néant, cochez la case : ☒

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e				
					f				
					g				
					h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j				
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités , - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8		
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				